

■ **Yancoo SA**, à Genève, étude et exécution de travaux de construction, etc. (FOSC du 03.04.2002, p. 8). La société est déclarée dissoute d'office en vertu des articles 708 CO et 86 ORC. Par conséquent, sa raison sociale devient: **Yancoo SA, en liquidation**. Elle n'a plus d'administrateur et pas de liquidateur.

Journal no 5626 du 16.05.2003
(01002036 / CH-660.0.080.993-9)